

Procès-verbal

Réunion du conseil municipal

Du 3 décembre 2025 à 20.30 heures

PRESENTS : M^{mes} et M^{rs} ARGOUD Yves, FARGERE Jean-François, DURANTET Jean-Paul, BERTHIER Pascal, GIROD Jean-Pierre, OLSZOWA Jana, RIVAL Yves, GUICHERD Magali.

ABSENTE EXCUSÉE: M^{me} URÉA Maria (pouvoir donné à M^r DURANTET Jean-Paul)

ABSENT : M^r DAMOUR Damien

M^r FARGERE Jean-François est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 19 novembre 2025 qui est approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés.

Il propose de rajouter 3 délibérations à l'ordre du jour : 2 concernant des mouvements de crédit au BP 2025 (opération d'ordre) ainsi qu'une délibération concernant l'attribution de cadeaux de fin d'année aux agents.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

1) Décision modificative n°3 au budget 2025 :

Augmentation de crédits au compte 7392221(dépense fonctionnement) d'un montant de 196 €.
Approuvé à l'unanimité.

2) Décision modificative n°4 au budget 2025 (opération d'ordre):

Augmentation de crédits au compte 681 (dépense fonctionnement) d'un montant de 27 €.
Approuvé à l'unanimité.

3) Décision modificative n°5 au budget 2025 (opération d'ordre):

Augmentation de crédits au compte 28041411 (recette d'investissement) d'un montant de 27 €.
Approuvé à l'unanimité.

4) 4) Modalités d'attribution de cadeaux de fin d'année aux agents :

La commune attribue des bons d'achats aux agents (Titulaires, - Stagiaires, - Contractuel(CDI) Contractuels (CDD)) pour les fêtes de fin d'année.

Ces cadeaux de fin d'année sont attribués à l'occasion de la fête de Noël dans les conditions suivantes : Colis-cadeau ou bon d'achat d'une valeur n'excédant pas 5% du plafond mensuel de la sécurité sociale par agent. La valeur d'un bon d'achat est de 40€ cette année offert aux 4 agents.

- La mise en place des guirlandes de Noël a eu lieu le mercredi 3 décembre.

Fin de séance à 21h30,
Le secrétaire de séance,

Rochefort, le 4 décembre 2025,
Le Maire,